



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-520

Déposé le : 24.05.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation de Fabienne Freymond Cantone & Consorts :

WWF International et sa presque complète restructuration : mais que fait donc le Canton ?

Texte déposé

Nous avons tous pu lire le projet de délocalisation, et de licenciement, en cours à WWF International, siège mondial du WWF, situé à Gland. Ainsi sur 170 personnes employées par cette Fondation, une certaine serait touchée. Officiellement, on parle d'un processus de consultation qui a eu lieu entre la direction et les employés depuis plusieurs mois. On apprend par la presse cependant que ni les Autorités locales ni celles cantonales n'ont été averties de ce processus en amont. Les employés eux-mêmes se révèlent surpris du nombre de personnes touchées par cette restructuration, et du manque de dialogue entre leur employeur et eux-mêmes ; ils ont refusé le plan social présenté par leur direction, dénonçant entre autre le fait que la Direction a annoncé publiquement la restructuration, sans qu'il n'y ait eu d'ouverture de discussion des revendications du personnel.

Ce qui peut sembler une restructuration parmi d'autres, peut-être due au franc fort ou à des options managériales d'une fondation, se révèle de notre point de vue d'un intérêt crucial pour notre Canton. Et cela, tant par les deniers qu'il a mis directement ou indirectement dans le bâtiment servant de siège au WWF, soit de par la perte potentielle d'un acteur important, au rayonnement international, de notre métropole lémanique. Cette restructuration engendre une dynamique négative et fait se poser des questions sur le suivi des ONG ou autres organisations à vocation internationale localisées sur notre territoire. Voyons ceci plus précisément.

Le bâtiment qui sert de siège au WWF International a en effet pu être acquis grâce aux efforts combinés de l'Etat de Vaud, de la Confédération, de la Banque Cantonale Vaudoise et de l'OVCI (Office Vaudois du Commerce et de l'Industrie, rebaptisé entretemps CVCI). WWF International et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (dont l'acronyme est « UICN »), avec l'appui de la "Fondation pour la Conservation de la Nature et de l'Environnement" (FCNE, soit la fondation ad hoc qui avait été établie avec pour objectif de négocier et garantir un bâtiment permettant de maintenir le siège du WWF International sur territoire vaudois, fondation qui avait été dissoute une fois sa mission accomplie en 1980) ont été les autres acteurs de cette négociation. Grâce à des facilités obtenues via la BCV, le WWF International avait finalement pu acheter le bâtiment pour un prix très avantageux (pour beaucoup moins cher que sa véritable valeur), permettant ainsi de garantir le maintien sur territoire vaudois de son siège mondial (précédemment basé à Morges). C'est un "généreux donateur privé" qui avait offert au WWF International le montant ayant permis l'acquisition de ce bâtiment en 1980.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

L'Etat de Vaud était donc impliqué dans le processus d'obtention de ce bâtiment pour le WWF International à plusieurs niveaux :

- dans le Conseil d'Administration de la FCNE
- via la BCV dans le rôle qu'elle a joué pour la "libération de faillite" de l'entreprise de comptage de monnaie et la facilitation d'attribution de son bâtiment à des conditions particulièrement favorables pour le WWF International
- via l'OvCI
- par M. le Professeur Pierre Goeldlin, représentant de l'UICN au sein de la FCNE (NB : Pierre Goeldlin représentait à cette époque le Canton de Vaud et la Confédération au sein de l'UICN).

Pour sa part, la Confédération, représentée par le Directeur de l'Office fédéral des Forêts (qui est depuis lors devenu l'actuel OFEV), était elle aussi engagée dans ce processus. A noter que grâce au travail de la FCNE durant plusieurs années, l'actuel bâtiment du WWF avait pu servir à y loger 4 organisations internationales :

- 1) le WWF International (dont c'est toujours le siège et la propriété aujourd'hui)
- 2) l'UICN, qui a ensuite déménagé, dans les années 1990, dans un bâtiment plus grand à Gland et offert gratuitement par la Confédération et le Canton de Vaud
- 3) le Secrétariat de la Convention internationale CITES (aujourd'hui situé à Genève)
- 4) le Secrétariat de la Convention internationale sur les Zones humides (Convention de Ramsar, qui a ensuite déménagé, dans les années 1990, dans le même bâtiment que l'UICN à Gland).

Avec ce retour sur le passé, l'investissement considérable (temps, énergie, facilités diverses, conditions particulièrement favorables d'installation y compris financières, etc.) mis par nos Autorités pour que WWF International ait son siège qui reste dans notre Canton, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Est-il exact que le Conseil d'Etat, et/ou le Département de l'économie, n'aient pas été au courant de la restructuration en cours de WWF International avant qu'elle n'ait été divulguée par la presse à partir du 18 mars ?
2. N'aurait-il pas dû être averti plus tôt, et directement par la Direction du WWF International, concernant le processus de licenciement collectif en cours, et ne devrait-il pas être garant que les employés soient consultés selon les formes prévues par notre législation ?
3. Quels accords ont été conclus entre l'Etat de Vaud et WWF International pour garantir la pérennité de cette Fondation dans notre canton, alors que des facilités, y compris financières, lui avaient été données pour que le bâtiment actuel lui soit vendu à bas prix ?
4. Est-il confirmé que WWF International explore des options de vendre ses bâtiments, soit d'une part celui acquis en 1980 avec l'aide de l'Etat de Vaud et de la Confédération, et d'autre part le second plus récemment acquis par l'organisation ? Dans tous les cas, est-ce que cela pourrait être fait, notamment en ce qui concerne le premier de ces bâtiments, sans que l'Etat, au minimum, soit au courant voire même consulté ?
5. Quelles garanties ont-elles été prises par l'Etat pour d'autres bâtiments cédés gratuitement ou à prix favorable par ce dernier à des organisations non gouvernementales du type de WWF International ou de l'UICN, ou ayant bénéficié de conditions particulièrement favorables d'achat grâce à l'appui de l'Etat de Vaud et/ou de la Confédération, pour que ce patrimoine ne soit pas revendu pour le seul intérêt de ces organisations ?
6. La Conférence Annuelle du WWF aura lieu cette année du 5 au 10 juin prochain, et des décisions capitales y seront prises concernant l'avenir du siège international de l'organisation et le maintien espéré de son personnel actuel à Gland : le Conseil d'Etat s'apprête-t-il à intervenir d'urgence auprès du Conseil du WWF International, aux fins de recommander une suspension du processus de restructuration pour laisser place à une reconsidération de la situation et à un dialogue urgent et véritablement constructif entre le WWF International et les Autorités cantonales et fédérales concernées ?
7. A la lecture du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les Affaires extérieures 2015, nous ne voyons pas mentionné le lien continu que notre Canton entretient avec les acteurs du rayonnement

international que sont les ONG, Fondations et autres associations qui sont sur notre territoire cantonal et qui ne soient pas sportives. Que fait concrètement notre Conseil d'Etat pour entretenir ce lien, favoriser le contact, être facilitateur pour des Fondations telles que WWF International ? Cette question est posée soit en général, pour mieux comprendre la politique de notre Canton en la matière, soit en particulier, pour connaître l'activité de notre Conseil d'Etat ces derniers mois en ce qui concerne ces organisations non-gouvernementales situées à Gland, notamment le WWF International.

8. Et quid des rapports entretenus par l'Etat avec l'UICN, dont il se dit aussi qu'une restructuration n'est pas exclue à l'issue du prochain Congrès Mondial de l'organisation prévu en septembre prochain ?
9. Si notre Canton ne peut, par manque de ressources, suivre l'ensemble de ces acteurs non gouvernementaux, à fort rayonnement international, confie-t-elle à notre canton voisin, le très international Genève, le soin de le faire pour elle ? Ou par défaut, à la Confédération ?
10. Et enfin quel est le niveau de l'engagement de notre Canton dans le cadre de la Genève Internationale au sens large et celui de sa collaboration dans ce domaine avec la Confédération ?

Nous remercions le Conseil d'Etat, par avance, des réponses complètes qu'il voudra bien donner à ces diverses questions touchant à notre politique extérieure, à notre politique économique et à la défense de nos intérêts cantonaux, voire plus largement suisses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



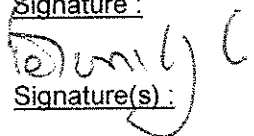
Nom et prénom de l'auteur :

Freymond Cantone Fabienne, Nyon

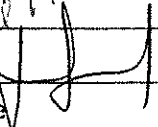
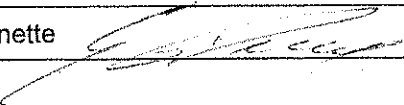
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

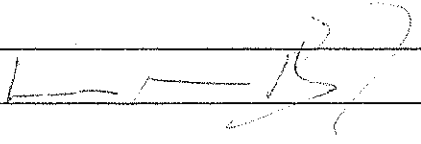
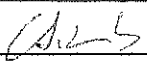
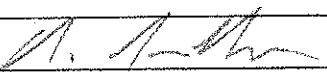
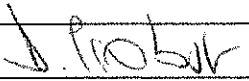
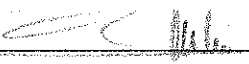
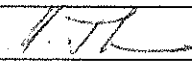
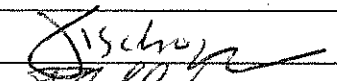
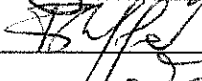
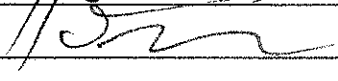
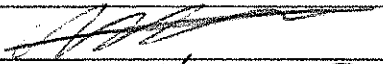
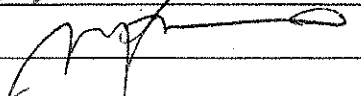
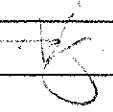
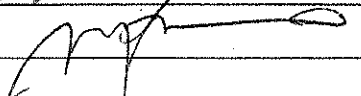
Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 1^{er} mai 2016

Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien
Attinger Doepper Claire 	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Aubert Mireille	Clivaz Philippe 	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bendahan Samuel 	Courdesse Régis	Freymond Isabelle 
Berthoud Alexandre	Creteigny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte 	Germain Philippe
Bonny Dominique-Richard	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bovay Alain	Debluë François	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Butera Sonya 	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Démétriadès Alexandre 	Haldy Jacques
Calpini Christa	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Capt Gloria	Despot Fabienne	Induni Valérie 
Chapalay Albert	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane 
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Christine	Dupontet Aline 	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette 	Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 1^{er} mai 2016

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre 
Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Schwab Claude 
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier 	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Stürner Felix
Marion Axel	Probst Delphine 	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Randin Philippe 	Thalmann Muriel 
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Rau Michel	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Melly Serge	Rezso Stéphane	Uffer Filip 
Meyer Roxanne	Richard Claire	Venzelos Vassilis 
Miéville Laurent	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Rochat Nicolas 	Volet Pierre
Modoux Philippe	Romano Myriam 	Vuarnoz Annick 
Mojon Gérard	Roulet Catherine 	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric